



TROPHÉES TOUS ARBITRES 2024

CAHIER DES CHARGES
APPEL À PROJET

Mai 2024



Vous êtes engagés en faveur de l'arbitrage ? Candidatez aux Trophées Tous Arbitres 2024 !

Informations et dépôts des dossiers sur tousarbitres.fr
jusqu'au 16.06.2024



- /1 TROPHÉES LA POSTE**
- /2 ÉDITION 2023**
- /3 CATÉGORIES 2024**
- /4 TEMPORALITÉ**
- /5 RÈGLEMENT**
- /6 CAHIER DES CHARGES**
- /7 CRITÈRES D'ÉVALUATION**



LES TROPHÉES LA POSTE

CONTEXTE

La Poste a engagé depuis 2007, un programme d'accompagnement et de valorisation des arbitres de football, rugby, handball et basket-ball. Ce dispositif, construit en partenariat avec les fédérations et ligues professionnelles, répond à la volonté de l'entreprise de mettre ses ressources, ses compétences et son énergie au service d'une cause propre à servir l'intérêt général et en phase avec ses valeurs.

Au cœur du dispositif, les Journées de l'arbitrage La Poste se sont installées comme l'événement national qui permet, chaque année, de mettre sous le feu des projecteurs les arbitres élites comme amateurs au service du sport.

Partenaire des arbitres, La Poste a créé les Trophées La Poste pour récompenser les initiatives qui font rayonner l'arbitrage partout en France.



Philippe Wahl, Président Directeur Général, Groupe La Poste

2023 : LA PREMIÈRE ÉDITION

Les Trophées La Poste 2023 ont mis en lumière les personnalités et initiatives qui, au niveau local et amateur, œuvrent au quotidien pour le développement de l'arbitrage.

Huit trophées ont été attribués à l'occasion du lancement des Journées de l'arbitrage en octobre 2023 avec, pour chaque discipline :

- > le trophée de la meilleure initiative locale de l'année
- > le trophée de la personnalité locale de l'année

Un trophée d'honneur a également été remis.

SÉLECTION

La Poste a recensé l'ensemble des projets en collaboration avec les quatre fédérations puis a réuni un jury composé de **Camille Ayglon-Saurina**, conférencière et ex-internationale de handball, **Emmeline Ndongue**, Manager Education de Paris 2024, **Alexandra Mauraisin**, Directrice de la Marque La Poste, **Olivier Lièvreumont**, DTN de la FFR, **Romuald Bourgois**, Coordinateur adjoint du secteur amateur FFF, et **Jean-Raphaël Gaitey**, Responsable des partenariats sportifs La Poste.



Découvrez les lauréats 2023 en [cliquant ici](#)

2024 : LES CATÉGORIES OUVERTES

- Meilleure initiative locale foot
- Meilleure initiative locale rugby
- Meilleure initiative locale hand
- Meilleure initiative locale basket
- Appel à projet*

- Meilleure initiative professionnelle** - hors compétition amateur -
- Meilleur arbitre postier*** - hors compétition amateur -
- Trophée d'honneur - hors compétition -

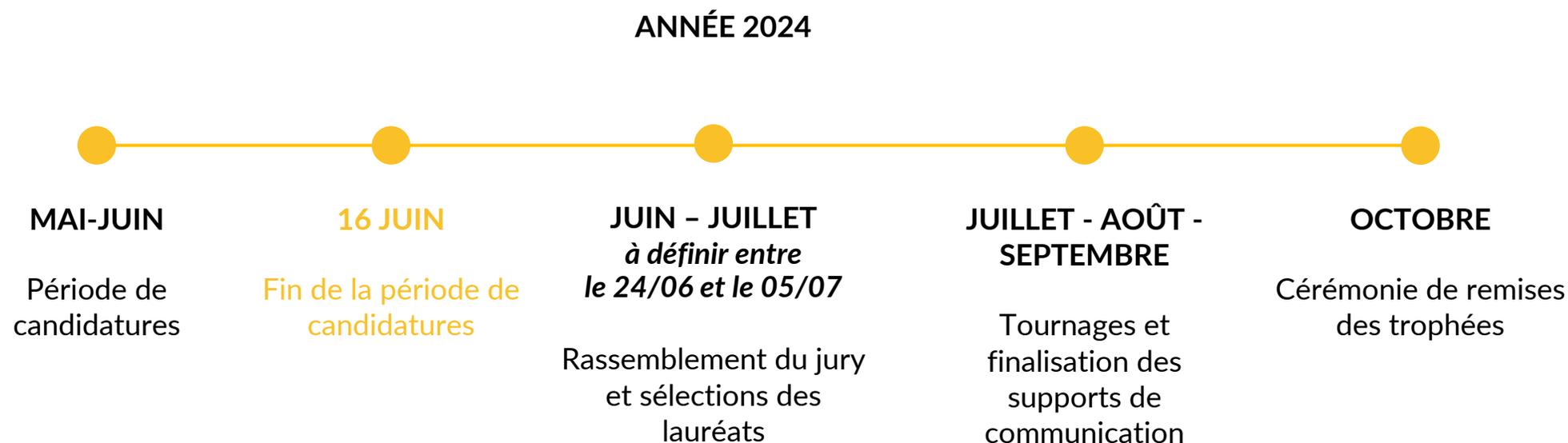
* Pour cette deuxième édition des Trophées, La Poste crée une nouvelle catégorie et lance un appel à projets visant à soutenir financièrement en 2025 un projet actuellement en création ou en devenir, remplissant les conditions du cahier des charges ci-après.

** Cette catégorie ne sera ouverte qu'aux clubs professionnels des championnats français de football, rugby, hand et basket.

*** Seuls les membres du Club des Arbitres Postiers de La Poste sont autorisés à candidater à ce trophée.



TEMPS FORTS ET TEMPORALITÉ



LES MODALITÉS RÉGLEMENTAIRES

/1 Un dossier unique de candidature à remplir sur le site tousarbitres.fr

Les photos ne peuvent pas être intégrées à votre candidature pour des questions de droits d'utilisation. Vous pouvez néanmoins intégrer des liens courts (type Vu ou Bitly) de sites web reprenant des photos de votre initiative.

Les vidéos et PDF seront à transmettre par un lien de téléchargement (type WeTransfer ou FromSmash).

/2 Une condition pour participer : que le projet acte en faveur du recrutement et de la fidélisation des arbitres.

Excepté pour la catégorie Meilleur projet soutenu de l'année.



LE CAHIER DES CHARGES - 1/2

DESCRIPTION

- > **Votre sport**
- > **Nom du projet**
- > **Échelon et environnement du projet** - Entre 100 et 200 caractères -
Ligue, Comité, District, Club, Licencié, Bénévole, Supporters, etc.
- > **Objectif du projet** - Entre 200 et 500 caractères -
Pour vous guider : Quelle est la problématique que vous rencontrez et qui vous pousse à enclencher ce projet ? Quels sont les enjeux auxquels vous voulez répondre grâce à ce projet ? Quelle sont les cibles de votre projet ? etc.
- > **Réalisation et mise en place du projet** - Entre 500 et 2000 caractères -
Pour vous guider : Quels sont les moyens mis en œuvre (humains, financiers, matériels) ? Allez-vous bénéficier de subventions ? D'autres acteurs locaux, issus du tissu associatif par exemple, vont-ils contribuer à votre projet ? Quelle sera la temporalité, la période et le rythme de votre projet ? etc.
- > **Projection pour le futur du projet** - Facultatif- Entre 200 et 500 caractères -
Pour vous guider : Avez-vous une ambition de faire évoluer le projet lors des prochains mois, années ? Quels sont les axes de développement de votre projet dans le futur ? etc.



LE CAHIER DES CHARGES - 2/2

CONTACT

CLUB

- > Nom du club
- > Département

PERSONNE CONTACT

- > Nom
- > Prénom
- > Date de naissance
- > Numéro de téléphone
- > Email

LE PETIT PLUS - Facultatif -

Dans le cadre de votre projet, avez-vous eu une personnalité, un acteur indispensable à sa conception ? Un membre avec une belle histoire, un lien avec l'arbitrage, qui aurait dédié des moments de sa vie personnelle et/ou professionnelle à défendre les intérêts des arbitres ?

Racontez-nous son histoire !



LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Votre projet sera évalué d'après différents critères dont vous trouverez, ci-dessous, une liste non-exhaustive :

QUALITATIFS

- > Le caractère innovant de votre projet,
- > L'impact de votre projet pour la cause du recrutement et de la fidélisation des arbitres,
- > La valorisation des arbitres et de l'arbitrage en général grâce à votre projet,
- > Les retombées médiatiques et digitales dont a bénéficié votre projet.

QUANTITIFS

- > Le nombre d'arbitres recrutés grâce à votre projet,
- > Les retombées médiatiques et digitales dont a bénéficié votre projet.



